Image not found or type unknown

Serrure de porte d'entrée

Par **bouchon 2**, le **01/04/2013** à **19:43**

bonjour ,

ma fille prend une location (bail de trois ans) ce mois ci le 09/04/2013 date de l'état des lieux , le bailleur doit il changer le canon de la serrure de la porte d'entrée.

merci de votre retour

bien cordialement

Par **amajuris**, le **01/04/2013** à **20:06**

bsr,
le bailleur n'a aucune obligation de changer le barillet de la serrure.
par contre le locataire peut le faire à ses frais.
il remet le barillet d'origine à son départ.
il est même conseillé de le faire car cela évite toute intrusion intempestive.
cdt

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés